ShareMyCar
THE EASY WAY.

Gérer facilement une voiture partagée avec ShareMyCar

ShareMyCar *a été conçu pour les petits groupes qui partagent un véhicule. La plateforme permet de documenter et de facturer facilement l'utilisation partagée. Elle ne propose pas de véhicules à la location.*

Partager une voiture et en régler les frais de manière équitable

La plupart du temps, une voiture personnelle reste inutilisée. C'est pourquoi de plus en plus de familles, de couples, d'amis et de voisins partagent un véhicule. Cela permet d'économiser des ressources et peut réduire considérablement les frais courants.

Mais dès que plusieurs personnes utilisent la même voiture, des questions pratiques se posent :

- Qui a conduit et quand ?
- Combien de kilomètres ont été parcourus ?
- Qui a fait le plein ou rechargé le véhicule ?
- Quels sont les frais à partager ?
- Comment établir un décompte équitable à la fin du mois ?

Avec une organisation claire, l'utilisation d'une voiture partagée est très simple.

À qui s'adresse une voiture partagée ?

Le partage d'un véhicule convient particulièrement aux personnes qui n'ont pas besoin d'une voiture au quotidien. Voici quelques exemples typiques :

- les couples et les familles comptant plusieurs conducteurs
- les voisins ou les colocataires
- les petites associations et les groupes d'intérêt
- les maisons intergénérationnelles
- les coopératives d'habitation
- petites entreprises disposant de véhicules partagés

Il est important que toutes les personnes concernées sachent comment les trajets et les frais sont consignés.

Fini Excel, post-it et le flot de messages WhatsApp!

Ce que vous pouvez faire avec ShareMyCar

- Gérer les véhicules et les conducteurs
- Enregistrer les trajets et les kilométrages
- Ajouter des trajets oubliés
- Attribuer les dépenses et les justificatifs
- Calculer automatiquement les frais de déplacement
- Établir les décomptes mensuels
- Utiliser l'application en allemand, en français ou en anglais
- Gratuit pour un véhicule partagé et jusqu'à trois conductrices ou conducteurs

ShareMyCar est un outil destiné à l'organisation et à la gestion comptable des véhicules partagés. Les accords individuels ainsi que les questions d'assurance et de fiscalité relèvent de la responsabilité des personnes concernées.

Voici comment fonctionne ShareMyCar

- Au début du trajet, on choisit le véhicule et on note le kilométrage actuel.
- À la fin du trajet, on saisit le kilométrage final.
- Vous pouvez ensuite ajouter les frais éventuels et les justificatifs
- Si un trajet a été oublié, il peut également être saisi a posteriori avec les dates réelles de début et de fin.
- L'aperçu des trajets est accessible à tout moment.

share-my-car.com

©2026 · développé par Timesign GmbH · CH-2557 Studen

ShareMyCar
THE EASY WAY.

Selon le principle KISS : Keep it Smart and Simple, Stupid!

Que faut-il régler avant le premier trajet ?

Avant que plusieurs personnes n'utilisent un véhicule, il convient de convenir ensemble de certains points fondamentaux :

Utilisation et disponibilité

- Qui est autorisé à conduire le véhicule ?
- Comment s'organise-t-on pour savoir quand le véhicule est disponible ?
- Où sont conservées les clés et les papiers du véhicule ?

Prix au kilomètre

Un prix au kilomètre peut aider à répartir équitablement les frais courants du véhicule en fonction des distances parcourues. Il convient de définir de manière transparente quels coûts sont inclus dans ce prix.

Carburant et frais de recharge

Il convient de convenir si les frais de carburant et de recharge sont déduits du prix de la course, remboursés séparément ou pris en charge conjointement.

Autres dépenses

Les frais de stationnement, le lavage de la voiture, les réparations ou les accessoires peuvent également être consignés. Il convient de distinguer les dépenses qui sont facturées en commun et celles qui sont à la charge du conducteur.

Assurance et responsabilité

Avant de commencer à partager la voiture, il est indispensable de vérifier que tous les conducteurs sont suffisamment assurés. La marche à suivre en cas de dommages, d'amendes ou de pannes doit également être convenue par écrit.

Répartir équitablement les frais liés au véhicule

Le décompte **ShareMyCar** présente de manière claire :

- les kilomètres parcourus par personne
- les frais de trajet facturés
- les dépenses imputables
- les frais pris en charge par chacun
- montant total pour le mois sélectionné

Ainsi, toutes les personnes concernées peuvent voir comment se compose le décompte.

Pourquoi und simple relevé kilométrique ne suffit souvent pas

Au début, une note dans le véhicule ou un tableau commun suffit souvent. Avec le temps, il devient toutefois plus difficile de veiller à ce que toutes les entrées soient complètes et claires.

Les problèmes typiques :

- les trajets sont oubliés ou enregistrés trop tard.
- Les relevés de kilométrage ne correspondent pas.
- Les reçus de carburant sont égarés.
- Les dépenses sont affectées à des mois différents.
- Le décompte mensuel doit être établi à la main.
- Plusieurs versions d'un même tableau Excel circulent (le classique...).

ShareMyCar garantit que toutes les personnes concernées travaillent avec les mêmes données à jour.

©2026 · développé par Timesign GmbH · CH-2557 Studen